

Saint-Jérôme, le vendredi 22 août 2025

Aux parents des élèves de l'école alternative de la Fourmilière

Objet : Consignes en lien avec les travaux dans le secteur de l'école

Chers parents,

Peut-être l'aurez-vous remarqué, d'importants travaux sont en cours dans le quartier de l'école. Ceux-ci ayant un impact majeur sur la circulation aux abords de l'école, **nous vous encourageons fortement** à inscrire votre enfant au transport scolaire durant la période visée par ces travaux.

En réduisant la circulation dans le quartier, nous évitons l'engorgement de véhicules pouvant nuire à la fluidité de la circulation, de même qu'à la sécurité des élèves et des membres du personnel de notre école et de l'école Mariboisé.

Bénéficiez du transport scolaire

Il suffit de confirmer l'inscription de votre enfant au transport scolaire en envoyant un courriel à l'adresse ecole.fourmiliere@cssrdn.gouv.qc.ca le plus rapidement possible d'ici la rentrée scolaire du 28 août. Les différents points de chute disponibles sont joints à la présente communication.

Une confirmation d'inscription et les détails entourant l'accès aux coordonnées de transport vous seront communiqués par retour de courriel.

Notez que les modalités applicables dans la Politique relative au transport scolaire seront assouplies spécifiquement pour cette période de travaux.

Vous préférez conduire votre enfant à l'école?

Voici **d'importantes consignes de sécurité à respecter**. Votre collaboration et votre vigilance sont essentielles au succès de notre rentrée scolaire.

1. Élèves déposés en voiture

Le débarcadère des élèves se fera à l'entrée du terrain de soccer, sur la rue Duvernay. Une zone sécuritaire permet aux parents d'utiliser un rond-point pour faciliter le débarquement des élèves **du côté du terrain de soccer**.

⚠ ATTENTION :

- Il est interdit de se stationner dans la zone de débarcadère.
- Il est interdit de faire descendre votre enfant de voiture du côté de la rivière.
- Il est interdit aux parents de débarquer de leur voiture dans la zone de débarcadère.

2. Stationnement pour les parents

Si vous souhaitez accompagner votre enfant jusqu'à l'école ou lorsque vous viendrez le chercher au service de garde, **vous pourrez vous stationner sur la rue Cartier.**

Présence accrue des policiers

Vous noterez une présence policière accrue dans le quartier à partir du 28 août. Les policiers veilleront au respect des règles de sécurité en plus de vous guider dans l'adoption de comportements sécuritaires.

Un schéma visuel vous sera transmis en début de semaine pour vous aider à mieux visualiser l'étendue des consignes de sécurité.

Mon équipe et moi sommes là pour vous. N'hésitez pas à nous communiquer vos questions ou vos inquiétudes, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Nous avons hâte de vous accueillir!

La directrice et l'équipe école

Cynthia Bouly